

LES CHAMPS GENERIQUES EN TRADUCTION

Dr. Fouad Khoury *

Résumé

Cette étude aborde une des applications de la lexicologie à la traduction : les champs génériques. Parmi les sujets étudiés en lexicologie, il y a l'organisation et la structure du lexique. Cette organisation se présente comme un ensemble de relations agencées souvent sous forme d'arborescence. L'approche logico-sémantique organise les unités lexicales en fonction des relations qui se trouvent entre elles dont, en particulier, la relation genre/espèce. Le champ générique est l'ensemble des unités lexicales-espèces qui apparaissent dans l'arborescence sous une unité-genre. Les champs génériques et leur application peuvent être d'un grand secours pour le traducteur.

L'objectif est donc de proposer au traducteur, grâce à l'utilisation des champs génériques, une solution qui pourrait l'aider dans le choix d'un mot pendant le processus de la traduction, sans pour autant encourager à la traduction littérale, bannie par tous les spécialistes du domaine. L'utilisation du genre à la place de l'espèce est étudiée avec des exemples et suivie d'une présentation des conditions d'application montrant les cas où cette technique peut être utilisée et les cas où elle ne peut pas l'être.

* Département de Français , Faculté de Lettres, Université de Damas.

Introduction

La lexicologie est la branche de la linguistique qui s'occupe de l'étude du lexique, ensemble des unités lexicales, communément appelées mots, lexèmes, monèmes, etc.¹ Elle couvre différents volets de la description du lexique : la délimitation des unités lexicales, qui détermine si un syntagme doit être ou non considéré comme un mot et donc figurer ou non dans le dictionnaire ; leur formation, qui permet de comprendre comment ces unités sont constituées morphologiquement et donc mieux maîtriser le vocabulaire ; leur évolution dans l'histoire à partir du latin et de l'ancien français dans une perspective diachronique ; enfin, leur organisation en structures ou systèmes pour mieux appréhender les valeurs sémantiques de ces unités. Ce dernier volet étudie les relations sémantiques qui se trouvent entre les unités lexicales et permet de les étudier non pas comme de simples listes de mots, mais comme des structures, ou systèmes, en les organisant dans des familles de mots, des grilles ou des arbres mettant en lumière ces relations. Notre étude se situe à ce niveau et essaie, en décrivant les relations sous forme d'arborescence², de définir ce que nous appellerons, à la manière de J. Picoche (2010), les champs génériques.³ Ces derniers détermineront les relations genre/espèce qui se trouvent entre certaines unités lexicales et qui, lorsqu'elles sont bien assimilées et suffisamment exploitées, peuvent résoudre certains problèmes de traduction au niveau des mots.

1- Pour ne pas rentrer dans un long débat sur la terminologie qui diffère d'un auteur à l'autre (mot dans la tradition saussurienne (*Cours de Linguistique Générale*), lexème chez G. Mounin (*Clefs pour la linguistique*), monème dans la terminologie d'A. Martinet pour n'en citer que quelques-uns), nous utiliserons le terme d'unité lexicale à la manière de J. Picoche dans son *Précis de lexicologie française* (2010) qui propose ce terme en mentionnant le manque de rigueur du terme mot.

2- Structurellement, les relations observées dans l'étude des systèmes peuvent s'organiser sous plusieurs formes : linéaire, circulaire, étoile, arborescence, réseau. La forme la plus adéquate et la plus vraisemblable est le réseau, mais elle reste extrêmement compliquée à gérer, même avec des moyens informatiques. Celle qui est pratiquement étudiable est l'arborescence. Voir Khoury (Fouad), *Définition d'un modèle systémique en terminologie, application à la microinformatique*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2, 1991.

3- Voir Picoche (Jacqueline), *Précis de lexicologie française*, Paris, Vigdor, 2010, Pp: 49 et suiv.

La lexicologie au service de la traduction

Cette étude est le résultat de réflexions menées sur la lexicologie et la traduction. Un postulat est à l'origine de ces réflexions : l'apprentissage de la lexicologie – comme de la linguistique générale – n'est pas un but en lui-même. Il doit avoir une ou plusieurs applications pratiques, servir à la réalisation d'un objectif fonctionnel. On pense, par exemple, à la compréhension de la structure du lexique et de son évolution, à l'enseignement du vocabulaire, à l'enrichissement de ce vocabulaire dans un cours de FLE (Français Langue Etrangère). On peut enfin penser aux problèmes lexicologiques de la traduction, c'est-à-dire ceux qui concernent le choix des unités du vocabulaire dans le processus de la traduction, tant à l'étape de l'apprentissage qu'à celle de la pratique du métier. Ce dernier volet est l'objectif de la présente étude, qui vise à mettre en application des outils d'analyse lexicologique pour résoudre quelques difficultés rencontrées au cours de la réflexion sur les unités lexicales pendant la traduction.

Mais si nous parlons du problème du choix des unités lexicales, c'est-à-dire des mots ou expressions faisant partie de phrases plus longues pendant le processus de traduction, nous ne prêchons pas pour autant pour la traduction littérale ou la traduction mot-à-mot. Cette dernière a toujours été bannie dans les cours et les méthodologies de traduction, et son inutilité, voire ses méfaits, n'ont plus besoin d'être prouvés.

L'intérêt de vérifier la correction de la traduction au niveau du mot apparaît à travers une équivalence au niveau du sens exprimé par la phrase, voire par le texte entier, car ce dernier a autant d'importance que la phrase dans la délimitation du sens d'un mot. En effet, l'idée véhiculée par une phrase source comporte, dans sa totalité et dans les détails, certains éléments indispensables qui doivent nécessairement réapparaître dans la phrase cible. Ces éléments sont quelquefois représentés par des mots ou des syntagmes qui désignent des concepts à rendre pendant la traduction, notamment lorsque celui-ci apparaît comme composante indispensable de l'idée. Ce sont souvent des unités lexicales qui ont le

statut de terme.⁴ Dans des cas semblables, la réflexion, qui doit incontestablement être menée sur le fond et le contenu en premier lieu, donc sur la totalité de la phrase, peut être orientée vers le mot, l'unité lexicale, le syntagme ou une autre partie plus ou moins longue de la phrase, faisant ainsi appel aux principes de la lexicologie. Cela dit, notre objectif est donc d'utiliser quelques outils de la lexicologie pour réaliser un meilleur choix des mots pendant la traduction, mais toujours dans un contexte plus large, la phrase préservant, ce faisant, un élément indispensable de l'idée exprimée par cette phrase dans la langue source.

M. Guidère (1995), quoiqu'il considère qu'aucune traduction n'est équivalente aux autres lorsqu'une idée est exprimée à travers plusieurs structures syntaxiques⁵, propose un exemple sur la multitude des traductions possibles qui ne présentent que des différences minimales :

« Ainsi, la phrase "Tous les traducteurs aiment les langues étrangères" ne renvoie pas à une multitude de sens parallèles, mais elle admet dans la pratique plusieurs formulations traductionnelles possibles :

- كل المترجمين يحبون اللغات الأجنبية.
- جميع المترجمين يحبون اللغات الأجنبية.
- يحب جميع المترجمين اللغات الأجنبية.
- يحب كل المترجمين اللغات الأجنبية.
- المترجمون كلهم يحبون اللغات الأجنبية.
- المترجمون جميعهم يحبون اللغات الأجنبية.
- اللغات الأجنبية يحبها كل / جميع المترجمين.⁶

Prenons un autre exemple :

- Ce qui inquiète le Petit Prince, c'est que les baobabs⁷ poussent énormément sur sa petite planète.

4- Voir Depecker (Loïc), « Le Signe entre signifié et concept », in *Le Sens en terminologie*, sous la direction d'Henri Béjoint et Philippe Thoiron, Travaux du CRTT, Lyon, PUL, 2000, Pp: 86-126.

5- Voir Guidère (Mathieu), *La Traduction arabe. Méthodes et applications*, Paris, Ellipses, 1995.

6- Guidère (Mathieu), *La Traduction arabe. Méthodes et applications*.

7- Le *Trésor de la langue française* (TLF) donne la définition suivante de « baobab » : BOT. Arbre de dimensions gigantesques (famille des malvacées), croissant dans les régions tropicales, dont les fruits ovoïdes comestibles sont connus sous le nom de pain de singe et dont les feuilles desséchées, pulvérisées constituent un aliment pour les indigènes. Synon. *Arbre de mille ans*. Etymologiquement, il vient du mot arabe « bu-hibab » et

Cette phrase peut être traduite de plusieurs manières, avec des formulations différentes, des ordres de mots différents :

- ما يُقلق الأمير الصغير أن تنمو أشجار الـ... على كوكبه الصغير بشكل هائل.
- يقلق الأمير الصغير من نموّ أشجار الـ... إلى حد كبير على كوكبه الصغير.
- جلّ ما يقلق الأمير الصغير نموّ هائل لأشجار الـ... على كوكبه الصغير.

Cependant, il est évident que, dans toutes ces traductions, et quelle que soit la formulation adoptée, le terme « baobab », lui, doit être rendu par LE terme correspondant en arabe.

En effet, l'analyse du contenu du message rendu par la phrase française permet d'y distinguer les composantes suivantes :

- 1- une peur chez le petit prince,
- 2- la croissance excessive d'un arbre,
- 3- cet arbre est de l'espèce « baobab »,
- 4- et ce, sur la planète du petit prince, qui est petite.

Les éléments 1, 2 et 4 peuvent être rendus de plusieurs façons dans la langue cible, comme présenté dans les exemples cités plus haut. L'élément 3, par contre, qui exprime l'espèce de l'arbre, doit être rendu avec exactitude, car l'espèce est bien déterminée. Il ne peut être exprimé de plusieurs façons. D'où la nécessité de réfléchir, pour cet élément, au niveau du mot, c'est-à-dire de l'unité lexicale à utiliser pour que le message soit ainsi rendu dans sa totalité. C'est cette réflexion qui, dans la présente étude, fait appel aux champs génériques, eux-mêmes faisant partie d'une réflexion plus globale sur les relations logico-sémantiques observées dans le lexique. Elle relève d'une analyse qui se situe à l'intersection entre la lexicologie et la traduction. Nous sommes dans la lexicologie appliquée à la traduction.

Ainsi, les idées discutées dans cette étude sont une présentation rapide de quelques apports de la lexicologie à la traduction lorsqu'il s'agit de réfléchir sur les unités lexicales à choisir dans un processus de traduction plus complexe qui se déroule au niveau de la phrase. Les limites de l'article ne permettent pas un développement détaillé de toutes les applications de la lexicologie à la traduction. Il sera question uniquement de l'une de ces applications : les champs génériques.

D'autres applications pourront faire l'objet de recherches complémentaires à mener ultérieurement dans ce domaine.

Familles de mots, champs lexicaux, champs sémantiques

Les relations qui existent entre les unités lexicales et qui peuvent être étudiées dans une approche logico-sémantique sont de plusieurs types : génériques, partitives, associatives, etc.⁸ Nous nous intéressons en particulier, pour les raisons que nous évoquerons plus loin, aux relations génériques qui permettent d'identifier les champs génériques, structures logiques basées sur le principe genre/espèce, utiles et applicables à la traduction.

Le champ générique est à distinguer des concepts voisins comme « famille de mots », « champ lexical » et « champ sémantique ».

Une famille de mots regroupe les termes ayant la même racine étymologique, avec des relations de sens qui sont plus ou moins étroites et qui peuvent s'établir synchroniquement ou diachroniquement. Par exemple, la famille de mots dérivés du mot arbre comprend : arbuste, arbrisseau, arboré, arboriculture, arboricole, arborescence, arborisation, arboretum.⁹

Un champ lexical est un groupe de mots liés par analogie. Il est constitué de mots appartenant à une même thématique : l'amour, la nostalgie, la mort, etc. Le champ lexical sur le thème de l'amour peut comprendre ces mots (liste non exhaustive) : aimer, amoureux, amoureuxment, aimant, adoré, passion, feu, tendresse, rouge, cœur, compagnon, conjoint, conjointe, mariage, divorce, haine, jalousie, etc. Le champ lexical du nom nature est l'ensemble des noms s'y rapportant comme : forêt, clairière, branche, feuille, nid, pin, chêne, scie, bûcheron, bois, buisson, animaux, castor, roche.

Les mots appartenant à un même champ lexical ne sont pas obligatoirement de même catégorie grammaticale (noms, adjectifs, adverbes).

8- Voir Khoury (Fouad), *Définition d'un modèle systémique...*, Typologie des relations logico-sémantiques.

9- Partie inspirée, entre autres, de la page Web, *Quelques-unes des relations qui peuvent exister entre les mots*, Français – langue et textes.

URL : http://fifracol.perso.sfr.fr/Go/Synth_Vocab/Relations_Mots.htm

Le champ sémantique d'un mot est l'ensemble des sens que ce mot peut prendre. Le champ sémantique du mot « siège » comprend, selon le *Petit Robert*, les acceptions suivantes :

- Lieu où se trouve la résidence principale (d'une autorité, d'une société).
- Centre d'action, lieu où réside la cause (d'un phénomène).
- Lieu où s'établit une armée, pour investir une place forte; ensemble des opérations menées pour prendre une place forte.
- Objet fabriqué, meuble disposé pour qu'on puisse s'y asseoir.
- Place où se tient assis un magistrat.
- Place, fonction de député, ou place honorifique à pourvoir par élection.
- Dignité d'évêque, de pontife (symbolisée par le siège qu'occupe le prélat).
- Partie du corps humain sur laquelle on s'assied (dans quelques expressions).¹⁰

D'autres termes sont utilisés dans ce domaine, qu'il convient de distinguer pour délimiter le sens du champ générique dans l'approche adoptée ici. Pour G. Mounin (1993), champ lexical, champ conceptuel (ou notionnel) et champ sémantique sont bien définis et différenciés. Ainsi, dans son *Dictionnaire de linguistique*, on lit : « le champ lexical pour les signifiants et le champ conceptuel pour leur dénotation sont les deux faces du champ sémantique. »¹¹

Les champs génériques

Dans la présente étude, nous avons adopté le terme *champ générique* qui est utilisé par J. Picoche (2010)¹² et S. Rémi-Giraud (1988)¹³ pour désigner l'ensemble des unités lexicales espères par rapport à un genre commun, et ayant les deux composantes, lexicale (exprimée par les unités lexicales) et conceptuelle (exprimée par les concepts, représentants des classes).

Le concept de champ générique appartient à une approche logico-sémantique du lexique. Dans cette approche, une *classe* est un ensemble d'objets, concrets ou abstraits, naturels ou inventés par l'homme, ayant tous, et seuls, les mêmes traits ou caractéristiques. Ainsi nous avons les classes « arbre », « ordinateur », « maison », etc., qui regroupent tous les

10- *Le Petit Robert*, Dictionnaire général de la langue française.

11- Mounin (Georges), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF, 1974, rééd. 1993.

12- Picoche (Jacqueline), *Précis de lexicologie française*, Paris, Vigdor, 2010, Pp: 89-111.

13- Rémi-Giraud (Sylvianne) et Panier (Louis), *La Polysémie ou l'empire des sens*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2003.

objets qui s'appellent arbre, ordinateur ou maison.¹⁴ Le concept est l'image mentale qui représente la classe dans l'esprit de l'homme.

En lexicologie, un champ générique est un ensemble de classes ayant pour genre une classe commune.¹⁵ Il se présente sous forme d'un ensemble d'unités lexicales espèces ayant pour genre une unité lexicale générique, un hyperonyme.

Le mot *générique*, selon le Petit Robert, « appartient à la compréhension logique du genre », et un mot qui a le caractère générique « désigne un genre entier ». Par ailleurs, les hyponymes, ou les mots qu'on peut regrouper sous le mot générique, s'appellent des espèces et ils sont tous de la même catégorie grammaticale.

Exemples de champs génériques

Les arbres suivants représentent des classes organisées hiérarchiquement selon le critère genre/espèce et formant une arborescence où le genre se ramifie en branches représentant les espèces.

Ainsi, « Fleur » est un genre. « Rose », « tulipe » et « jasmin » sont des espèces. La liste des espèces n'est évidemment pas exhaustive mais donnée à titre d'exemple.

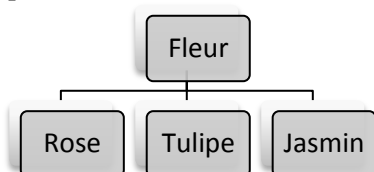


Figure 1. Champ générique « Fleur »

Dans cette structure arborescente, les classes « rose », « tulipe » et « jasmin », étant les espèces de « fleur », constituent le champ générique « fleur ».

De même, la classe-genre « véhicule » regroupe les classes-espèces « voiture », « bus » et « camion », par exemple, qui constituent le champ générique « véhicule ».

14- La *classe* en logico-sémantique n'est autre que *l'ensemble* dans la théorie ensembliste, en mathématiques, *l'élément* dans l'ensemble étant appelé *objet* dans la classe, et les *caractéristiques* de l'ensemble sont les *traits* de la classe.

15- Voir Picoche (Jacqueline), *Précis de lexicologie française*, p: 49 et suiv.

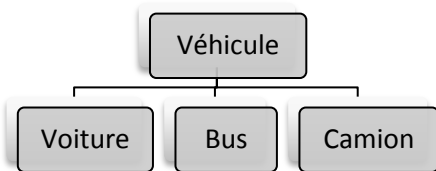


Figure 2. Champ générique « Véhicule »

Une classe-genre peut être en même temps espèce par rapport à une autre classe placée plus haut dans la hiérarchie. Ainsi, « siège », dans la figure ci-dessous, qui est un genre par rapport à « chaise », est, en même temps, une espèce par rapport à « meuble » par exemple.

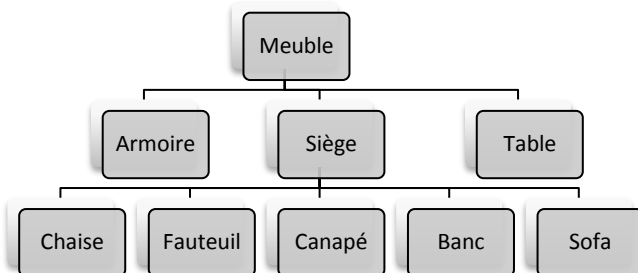


Figure 3. Champ générique « Siège »

Analyse des champs génériques

Étudiées en détail, ces classes laissent entrevoir, au niveau sémantique, des relations non sans importance pour notre analyse. L'étude de la classe des sièges permet d'identifier les relations logico-sémantiques qu'elles entretiennent entre elles.

Une définition par compréhension¹⁶ peut être donnée à chacune de ces classes.

$$\text{Siège} = \{ \text{objet, fabriqué, pour s'asseoir} \}$$

16 L'Office québécois de la langue française, dans *La Rédaction des définitions terminologiques* (2009 : 38), distingue deux types de définitions : la **définition par compréhension** qui décrit l'ensemble des caractères constituant un concept en indiquant un concept superordonné ainsi qu'un ou des caractères distinctifs, et la **définition par extension** qui décrit un concept en énumérant ses concepts spécifiques ou partitifs. Dans la présente étude, la distinction est pratiquement la même : la définition par compréhension énumère les traits sémantiques d'une classe ; la définition par extension énumère tous les objets appartenant à la classe. Ainsi, P = {nombre, entier, pair, >0, <10} est une définition par compréhension; P = {2, 4, 6, 8} est une définition par extension.

Chaise = { objet, fabriqué, pour s'asseoir, avec dossier
seul }

Fauteuil = { objet, fabriqué, pour
s'asseoir, avec dossier et
accoudoirs }

L'analyse sémique de ces classes montre que « chaise » a plus de traits que « siège » : le trait « avec dossier ». « Fauteuil » a, par rapport à « siège », un trait de plus : « avec dossier et accoudoirs ». Ces traits sont appelés traits spécifiques. Ils spécifient le sens. L'espèce a nécessairement plus de traits par rapport au genre. Le genre a toujours moins de traits par rapport à l'espèce puisqu'il s'agit d'une généralisation, obtenue par un processus d'abstraction de certains traits de l'espèce.

Cette structure peut être généralisée pour représenter de grands ensembles de classes et refléter, du côté des unités lexicales – signifiants correspondants aux signifiés qui sont les concepts – une organisation systématique du lexique. Ce dernier n'est plus, ainsi, étudié comme une simple liste d'unités dénuées de relations et prises chacune indépendamment des autres, mais comme une structure, un système dont les composantes – les unités lexicales elles-mêmes – entretiennent des relations logico-sémantiques.

Les relations logico-sémantiques en traduction

Ces relations peuvent être exploitées dans plusieurs domaines d'application dont, entre autres, l'apprentissage et l'enseignement du vocabulaire, le traitement automatique des langues et la traduction. Cette dernière est le domaine qui sera abordé ici.

En effet, les relations logico-sémantiques dans les champs génériques, et en particulier la relation genre/espèce, peuvent être, pour le traducteur qui affronte un problème de choix de l'unité lexicale dans un contexte donné, d'un secours ultime.

Reprenons le champ générique des fleurs.

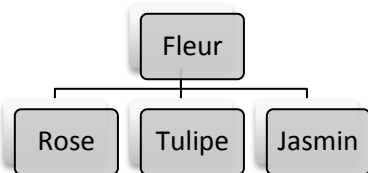


Figure 4. Champ générique « Fleur » / bis

Et prenons la phrase arabe suivante :

• أهداها ياسمينية تعبيراً عن تقديره.

Sa traduction peut être la suivante :

- Il lui a offert un jasmin comme signe d'estime.
Mais lorsque, pour le traducteur qui ne connaît pas le nom de la fleur en français, une éventuelle difficulté de traduire le mot ياسمينية se présente, il peut s'avérer utile de recourir à l'arbre ci-dessus. « Jasmin » étant une espèce de « fleur », il serait possible de rendre ce mot par le genre « fleur », ce dernier étant une classe qui inclut, à côté des autres espèces des fleurs, tous les jasmins. **Le mot générique pourrait ainsi remplacer le mot spécifique**, et on pourrait dire :
- Il lui a offert une fleur comme signe d'estime.
Il est évident que le sens du mot « fleur » n'est pas le même que celui du mot jasmin, ce dernier ayant un ou plusieurs traits (ou sèmes) de plus par rapport à « fleur », et qui le distinguent de « fleur ». Mais il semble que, dans l'évaluation de la traduction, et dans le cas où la spécification de l'espèce « jasmin » n'est pas une composante fondamentale de l'idée véhiculée par le message, comme c'est le cas dans cette phrase, le mot générique fleur demeure moins pénalisant qu'un autre mot présentant une plus grande différence par rapport au mot jasmin, comme les noms des autres espèces de fleurs (rose, tulipe, violet...) ou un autre mot appartenant à un champ générique différent (plante, cadeau...).

Prenons, avec une analyse plus profonde, un autre exemple, avec la classe des sièges.

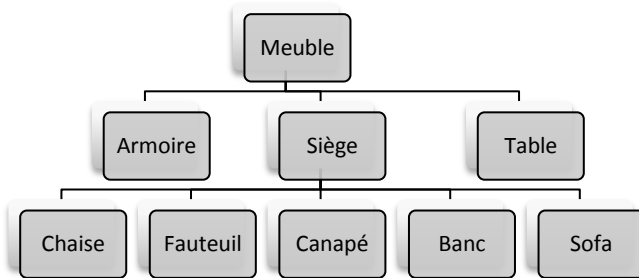


Figure 5. Champ générique « Sièges » / bis

Dans la phrase suivante :

• جلس على أريكة ليأخذ قسطا من الراحة.

le mot أريكة signifie précisément fauteuil. La meilleure traduction serait donc :

- Il s'est assis sur un fauteuil pour se reposer.

Si le terme fauteuil fait défaut en français pour le traducteur, il pourrait le rendre par le terme générique siège (cf. plus haut, le schéma) et proposer la traduction suivante :

- Il s'est assis sur un siège pour se reposer.

Examinée de près, l'idée véhiculée par le message peut être analysée en quatre composantes :

- La personne dont on parle (Il...)
- Le procès de s'asseoir (au passé) (...s'est assis...)
- Un objet sur lequel on peut s'asseoir (...sur un fauteuil...)
- Le repos, but du procès. (...pour se reposer.)

Il semblerait que, par rapport à la totalité du message, le type du siège (fauteuil, chaise, canapé ou autre) n'est pas une composante principale de l'idée, et n'altère en rien le message dont l'objectif premier est de dire qu'il s'est assis pour se reposer.

Si l'on admet ce raisonnement, « fauteuil », qui représente une classe bien déterminée, peut être rendu par une autre unité lexicale plus générale, par un genre comme « siège », qui représente une classe englobant celle des fauteuils.

Cette procédure, comme il a été déjà dit, permettrait de surmonter un obstacle qui apparaît pour le traducteur lorsqu'il ne trouve pas le terme adéquat dans une phrase à traduire, lorsque la spécification du terme est d'une importance minimale et lorsque ce terme peut être identifié dans une structure arborescente représentant un champ générique. Ce processus

peut se réaliser à travers une analyse consciente et méthodique, et comme résultat de cette analyse. Mais il peut aussi se réaliser à l'issue d'une décision spontanée émanant de connaissances rentrant dans la sphère des savoirs du traducteur.

Conditions d'applicabilité

L'application des champs génériques en traduction, en particulier l'utilisation du genre à la place de l'espèce nécessite une certaine prudence, et il est des cas, présentés ci-dessous, où cette application est difficilement possible.

La non-réciprocité du processus

Si le genre peut remplacer l'espèce, l'opération inverse ne serait pas possible. Elle pourrait donner en langue cible un sens qui s'éloigne de celui de la langue source. Pour démontrer cette idée, il serait utile d'emprunter à la logico-sémantique les concepts d'inclusion extensionnelle et d'inclusion intensionnelle.¹⁷

Dans l'inclusion extensionnelle, « siège » inclut « fauteuil », ou « fauteuil » est inclus dans « siège », car la phrase « Tout fauteuil est un siège » est vraie. A l'évidence, tout siège n'est pas un fauteuil. Le fameux diagramme de Venn (1880)¹⁸ représente cette relation de la façon suivante :

17- L'opposition extension/intension est ancienne et remonte aux travaux de Russel (*Principles of mathematics* : 1903) et, avant lui, Frege (*On Sense and Reference* : 1892). L'extension est l'ensemble des objets de la classe. L'inclusion extensionnelle s'opère au niveau des objets de la classe. C'est la traditionnelle inclusion des ensembles en mathématiques et relève de l'approche référentielle des classes. En revanche, l'intension est l'ensemble des traits qui caractérisent les objets de la classe. L'inclusion intensionnelle s'opère au niveau des traits ou caractéristiques de la classe et relève de l'approche logico-sémantique des classes. « Plus l'intension d'un terme (le nombre de traits) est grande, plus l'extension (la classe des objets dénotés) est restreinte. Il faut plus de traits pour définir hêtre que pour définir arbre, mais il y a dans l'univers observé plus d'arbres que de hêtres. » Mounin (Georges), *Dictionnaire de la linguistique*, Presses universitaires de France, 1993.

18- « On the Diagrammatic and Mechanical Representation of Propositions and Reasonings », in *Philosophical Magazine and Journal of science*, Series 5, Vol. X, Issue 59, Londres, Taylor and Francis, 1880.

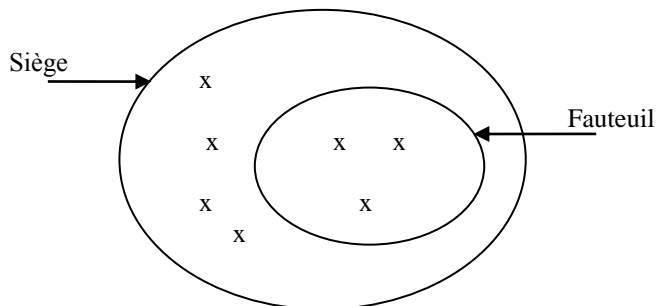


Figure 6. Inclusion extensionnelle entre « Siège » et « Fauteuil »

En revanche, dans l'inclusion intensionnelle, le phénomène se présente à l'inverse. En effet, l'analyse sémique obtenue à partir de la définition par compréhension des deux classes « siège » et « fauteuil », comme présenté plus haut, donne ceci :

Siège = { objet, fabriqué, pour s'asseoir }

Fauteuil = { objet, fabriqué, pour s'asseoir, avec dossier et accoudoirs }

« objet », « fabriqué », « pour s'asseoir », « avec dossier et accoudoirs » étant les traits ou caractéristiques qui définissent ces classes. Appelons-les respectivement t1, t2, t3 et t4. On peut alors représenter ces ensembles de traits ainsi :

$$\text{Siège} = \{ t1, t2, t3 \}$$

$$\text{Fauteuil} = \{ t1, t2, t3, t4 \}$$

Etant donné que tous les traits de « siège » se retrouvent dans « fauteuil », c'est « fauteuil » qui inclut « siège », ou « siège » est inclus dans « fauteuil ». Et le diagramme de Venn représente cette relation de la façon suivante :

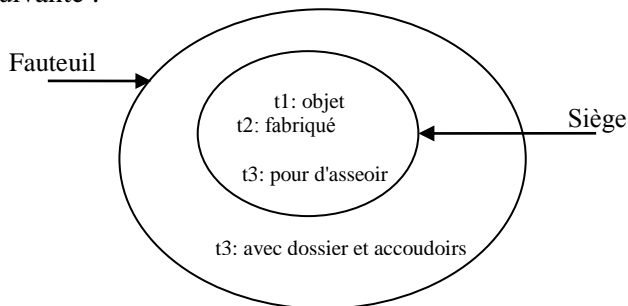


Figure 6. Inclusion intensionnelle entre « Siège » et « Fauteuil »

Dans cette approche, le sens de siège étant inclus dans celui de fauteuil, on pourrait se permettre de dire que *siège* peut remplacer *fauteuil* car la classe « siège » inclut tous les objets de la classe « fauteuil », tout comme ceux des classes « chaise », « canapé », etc., et lorsqu'on utilise le mot siège dans un discours, chaise, fauteuil ou canapé y sont inclus.

L'inverse, par contre, ne serait pas soutenable, car au sens de « chaise » véhiculé par le message est ajoutée, selon l'inclusion intensionnelle, une nuance : la spécificité de l'espèce, en l'occurrence « avec dossier et accoudoirs », qui n'est pas censée faire partie du message. Par conséquent, l'espèce ne devrait pas se substituer au genre.

La substitution des espèces

Dans le même ordre d'idées, deux espèces ne peuvent se substituer l'une à l'autre. « Marguerite » ne peut remplacer « lys », « tulipe » ou une autre espèce, chacun de ces termes comportant une spécificité qui lui est propre, d'où un changement du sens.

Tous les moyens de transport roulant sur deux roues (bicyclette, vélo, cyclomoteur, etc.) ont un nom commun : les deux-roues. Ainsi, la phrase suivante :

• اصطدم بدراجة نارية.

devrait être traduite par

- Il s'est heurté contre un cyclomoteur.

Mais si le terme exact correspondant à « دراجة نارية » – à savoir, cyclomoteur – n'est pas connu pour le traducteur, il pourrait être remplacé par le genre « deux-roues ». En effet, le classement des deux-roues en fonction de leur cylindrée en cm^3 n'étant pas pertinent dans cette phrase, il serait possible d'utiliser le terme générique et de dire :

- Il s'est heurté contre un deux-roues.

Cependant, on ne devrait pas le rendre par une autre espèce, comme « bicyclette » ou « vélomoteur » par exemple, car, ce faisant, on apporte un changement de sens en changeant la catégorie spécifique du véhicule telle qu'elle est définie par les lois.

Genre proche et genre lointain

La classification logico-sémantique distingue le genre proche du genre lointain. Dans l'arbre des meubles, comprenant celui des sièges :

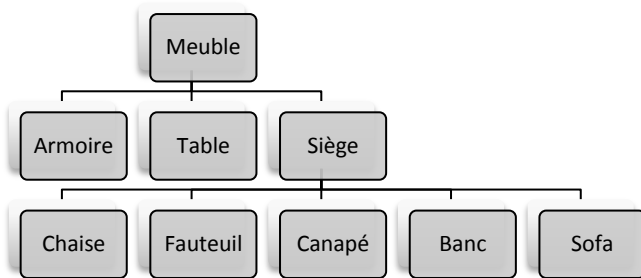


Figure 6. Champ générique « Siége » / ter

« siége » est le genre proche de « chaise », alors que « meuble » est son genre lointain.

Il semble hasardeux et risqué d’opter, lorsqu’un mot spécifique fait défaut, pour un genre lointain. Utiliser meuble à la place de chaise fait perdre, par un double processus d’abstraction, une partie importante du sémème de « chaise », celle qui indique sa fonction : « pour s’asseoir ». Cette dernière étant une composante principale de l’idée exprimée par la phrase, il ne serait pas permis de remonter jusqu’au genre lointain « meuble » qui entraîne la suppression d’une partie du message.

Le contexte

Une dernière remarque s’impose. Cette technique est valable lorsque l’opposition entre les deux termes, le genre et l’espèce, n’est pas pertinente dans l’acte de communication. Si, par exemple, le message inclut une distinction nécessaire entre fleur et jasmin, leur commutation n’est plus possible.

Prenons, dans le domaine des fleurs, les trois cas suivants :

1- فيما هما يمشيان في الحديقة رأى ياسمينية فاقتطفها وأهداها إياها تعبيراً عن حبه.

2- من بين كل الزهور الأفضل عندي هو الياسمين.

3- ما نوع الزهرة التي زرعتها في الحوض؟ إنها ياسمينية.

Dans le cas 1, il n’est pas important de préciser l’espèce de fleur dont on parle. Cette espèce ne change pas grand-chose au contenu du message. Que l’offrande soit un jasmin, une marguerite, ou une fleur en général, n’est pas une composante importante du message, l’idée principale étant de faire l’offrande pour exprimer le respect. Alors que dans les cas 2 et 3, il est indispensable de préciser l’espèce car celle-ci vient comme une information nécessaire pour déterminer la fleur préférable (cas 2), et comme une réponse à une question concernant

l'espèce même (cas 3) à laquelle s'ajoute, par ailleurs, l'apparition de l'espèce et du genre (fleur et jasmin) dans la même phrase.

La même remarque s'applique, dans le domaine des sièges, avec les trois cas différents :

- 1 وجد أمامه أريكة فجلس يستريح عليها.
- 2 أي نوع من المقاعد سوف تشتري؟ سوف أشتري أريكة.
- 3 لا أرتاح على كرسي عادي بل على أريكة.

Il est évident que le premier cas permet de traduire أريكة aussi bien par fauteuil que par siège, l'idée essentielle étant le fait de se reposer sur un objet qui sert à s'asseoir. Les deux autres n'admettent que fauteuil. Dans le cas 2, il s'agit de déterminer le type du siège objet de l'achat. L'espèce est donc nécessaire et doit être préservée dans la traduction. Dans le cas 3, il y a une différenciation entre une chaise et un fauteuil et cette différenciation est la composante principale de l'idée du message.

Il est donc important de distinguer le cas où le remplacement de l'espèce par le genre est possible du cas où il ne l'est pas. C'est le contexte qui permet de déterminer le degré de l'importance d'un détail considéré ou non comme une composante principale de l'idée. Evidemment, une part de subjectivité peut intervenir dans ce processus, c'est pourquoi le jugement, qui peut différer d'un traducteur à l'autre, devrait être attentivement pris en considération grâce à une analyse approfondie du texte à traduire.

Conclusions

La lexicologie peut avoir plusieurs apports pour la traduction. Le volet concernant l'organisation du lexique traite des relations sémantiques entre les unités lexicales. Parmi ces relations, les champs génériques permettraient de surmonter certaines difficultés concernant le choix des mots lors de la réflexion sur le sens d'une phrase à rendre dans une langue étrangère. La relation genre/espèce pourrait être, dans maintes situations, d'un grand secours pour le traducteur qui ne trouve pas le mot exact à utiliser dans la phrase cible. La règle générale est que **le genre peut remplacer l'espèce**.

Cette méthode est à utiliser avec précaution, en particulier après vérification des possibilités offertes par le contexte. En effet, on ne traduit jamais hors contexte. Si la nuance exprimée par l'espèce ne constitue pas une composante principale de l'idée à rendre dans la langue cible, la substitution du genre à l'espèce devient possible.

Enfin, si les techniques présentées plus haut sont d'une certaine utilité pour le traducteur, l'outil principal de son travail reste en amont. Il s'agit de la définition qui donne les éléments de sens nécessaires à ce travail. La définition sera le point de départ pour une analyse sémantique des unités lexicales. Les autres outils lexicologiques présentés ici viennent après et sont basés sur la définition.

Un autre outil doit être mentionné qui pourrait venir, lui, en aval, c'est-à-dire après l'application des procédés présentés ici. Il permet de vérifier les résultats obtenus et la décision prise au bout de l'analyse effectuée. Il s'agit des exemples et contextes que l'on trouve dans les dictionnaires monolingues de qualité. L'exemple vient confirmer l'usage du mot dans le sens voulu. Souvent, il est bien choisi et montre que cet usage est bien attesté dans la langue et, dans beaucoup de cas, dans des énoncés documentés d'auteurs illustres. Bref, le point de départ sera la définition à laquelle succèdent les procédés lexicologiques présentés ici, et dont les résultats seront vérifiés par les exemples et les contextes.

Références bibliographiques

- Depecker, L: Le Signe entre signifié et concept, in *Le Sens en terminologie*, sous la direction d'H. Béjoint et Ph. Thoiron, Travaux du CRTT, PUL, Lyon, 2000.
- Frege, G: On Sense and Reference, in *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*. Edited by Peter Geach and Max Black, Oxford, Basil Blackwell, 1960.
- Guidere, M: *La Traduction arabe. Méthodes et applications*. Paris: Ellipses, 1995.
- Khoury, F: *Définition d'un modèle systémique en terminologie, application à la microinformatique*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2, 1991.
- Martinet, A: *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1960.
- Mounin, G: *Dictionnaire de linguistique*, Paris, P.U.F., 1974, rééd. 1993.
- Mounin, G: *Clefs pour la sémantique*, Paris, Seghers, 1972.
- Picoche, J: *Précis de lexicologie française*, Vigdor, Paris, 2010.
- Pottier, B: *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Publications linguistiques de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Nancy, Nancy, 1963.
- Remi, G: Sylvianne et PANIER, Louis, *La polysémie ou l'empire des sens*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2003.
- Rey, A. Rey-Debauve, J: Sous la direction de, *Le Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2008.
- Russel, B: *Principles of Mathematics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1903.
- Saussure, F: *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995.
- *Trésor de la Langue Française*, (TLF), Dictionnaire en ligne. URL : <http://atilf.atilf.fr>
- Vezina, R. et al: *La Rédaction des définitions terminologiques*, Office québécois de la langue française, Montréal, 2009.